



Dans le cadre d'un service unifié entre la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne et la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac :

**Recrutement d'un instructeur « Application du droit des sols »,
Statutaire (cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux / Rédacteurs Territoriaux) ou CDD de 1 an**

Missions :

- Appliquer la réglementation de l'urbanisme,
- Instruire les demandes d'ADS et les demandes de certificats d'urbanismes : analyse technique et juridique des dossiers, synthèse des consultations des différents services et présentation aux Maires des propositions de décisions,
- Vérifier l'adéquation des projets avec les documents d'urbanisme,
- Informer les différents acteurs en phase préalable à un projet mais également en cours de procédure,
- Accueillir et informer les pétitionnaires,
- Participer aux réunions des commissions « urbanisme » communales et communautaires.

Profil recherché :

- Connaissances approfondies de la réglementation en urbanisme
- Connaissance de base en droit administratif
- Connaissance en informatique (Access, Word, Excel, SIG, Carte ADS)
- Maîtrise des procédures d'instruction
- Mise en forme des documents
- Capacité d'analyse, de gestion des délais d'instruction,
- Capacité à lire et à comprendre des plans
- Capacité à prendre des initiatives
- Qualités rédactionnelles,
- Rigueur, autonomie, disponibilité
- Sens relationnel avec les administrés et les professionnels,
- Savoir travailler en équipe

Poste à temps complet à pouvoir le plus rapidement possible

Rémunération statutaire, cnas, assurance prévoyance....

*Adresser candidature (CV + lettre de motivation + Copie des diplômes + copie du dernier arrêté) à :
Monsieur le Président Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne 5 rue des
Placettes 15220 SAINT MAMET LA SALVETAT ou par courriel à c.cortijo@chataigneraie15.fr*